

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
Philippe Yolka	
L'encadrement fédéral	13
Pierre-Henri Paillasson	
I. L'ESCALADE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	13
A. L'ÉMANCIPATION DE L'ESCALADE SPORTIVE	13
B. LE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE (SAE)	14
C. UNE STRUCTURATION AU PLAN INTERNATIONAL	14
II. L'ESCALADE, UNE DÉLÉGATION, UNE FÉDÉRATION	15
A. LA DÉLÉGATION DE POUVOIR	15
B. LA PLACE DE LA FFME	16
C. LES LICENCIÉS DE LA FFME	18
D. LE « BOOM » DE L'ESCALADE : NOUVEAUX ENJEUX	20
L'encadrement humain	23
David Rontet	
I. L'OBLIGATION DE QUALIFICATION	24
A. LES QUALIFICATIONS POUR ENCADRER CONTRE RÉMUNÉRATION LES ACTIVITÉS D'ESCALADE	25
B. LES RÉGIMES PARTICULIERS RELATIFS À L'OBLIGATION DE QUALIFICATION	27
II. LES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA PROFESSION D'ÉDUCATEUR SPORTIF	30
A. OBLIGATION DE MORALITÉ ET D'HONORABILITÉ	30
B. APTITUDE PHYSIQUE ET PSYCHIQUE	32
C. OBLIGATION DE RECYCLAGE	33
D. OBLIGATION DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ	33
III. MANQUEMENT À LA LOI ET AU RÈGLEMENT DE LA PART DES ÉDUCATEURS SPORTIFS	35
A. MESURES DE POLICE ADMINISTRATIVE CONTRE L'ÉDUCATEUR SPORTIF	36
B. LES SANCTIONS PÉNALES À L'ENCONTRE DE L'ÉDUCATEUR SPORTIF	37
CONCLUSION	37

L'encadrement normatif (le cas des normes techniques)..... 41

Vincent Maratrat

I. LE PAYSAGE NORMATIF FRANÇAIS ET L'ESCALADE	42
A. LES POINTS COMMUNS.....	43
B. LE CAS DES STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE	43
C. LE CAS DES SITES NATURELS D'ESCALADE	46
D. LE CAS DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	47
II. APPLICATION, NORMES ET RÈGLES	49
A. NORMES : APPLICATION VOLONTAIRE OU OBLIGATOIRE.....	49
B. RÈGLES-NORMES / CLASSEMENT-HOMOLOGATION	49

Le statut juridique des sites naturels d'escalade..... 53

Franck Lagarde

I. LA PROPRIÉTÉ DES SITES NATURELS D'ESCALADE.....	54
A. LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE DES SITES NATURELS D'ESCALADE	55
B. LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE DES SITES NATURELS D'ESCALADE	61
II. LA POSSIBLE QUALIFICATION D'OUVRAGE PUBLIC DES SITES NATURELS D'ESCALADE.....	63
A. LES CRITÈRES D'IDENTIFICATION DE L'OUVRAGE PUBLIC.....	63
B. L'INDÉPENDANCE DU STATUT FONCIER ET DU STATUT D'OUVRAGE PUBLIC.....	66
CONCLUSION	67

Le conventionnement fédéral des sites naturels d'escalade État des lieux et perspectives..... 69

Alain Renaud

I. L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET UN RAPIDE ÉTAT DES LIEUX	70
II. 2012, UNE ANNÉE CHARNIÈRE	71
III. LES PERSPECTIVES : UNE GESTION PÉRENNE ET PARTAGÉE DES SITES	72
A. GRANDS AXES.....	72
B. VERS UNE CLARIFICATION, UN PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ET DES CONVENTIONS...	73
C. VERS UNE RESPONSABILISATION DES PRATIQUANTS, UNE ÉVOLUTION DES CONVENTIONS ET L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX OUTILS.....	73

Les restrictions à l'usage des sites..... 75

Philippe Yolka

I. LES RESTRICTIONS FONDÉES SUR LES POUVOIRS DE POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE	77
A. LES POUVOIRS DE POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE	77
B. LES INTERDICTIONS ÉDICTÉES POUR DES MOTIFS SÉCURITAIRES	77

TABLE DES MATIÈRES

C. LE CONTENTIEUX ET LES CONDITIONS DE LÉGALITÉ DES ARRÊTÉS D'INTERDICTION	79
II. LES RESTRICTIONS FONDÉES SUR LES POLICES SPÉCIALES	
DE L'ENVIRONNEMENT	81
A. LES RESTRICTIONS AUTORITAIRES.....	81
B. LA GESTION CONCERTÉE.....	84
III. LES RESTRICTIONS FONDÉES SUR LE RESPECT DU DROIT DE PROPRIÉTÉ	87
A. L'INTERDICTION DES SITES NON AUTORISÉS.....	87
B. QUESTIONS SUR LES « SITES À PÉAGE »	89
 Les structures artificielles d'escalade	91
Léo Front	
I. LE POIDS ÉCONOMIQUE DES SAE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS	92
A. LA RÉALISATION DES STRUCTURES	92
B. LA MAINTENANCE ET L'AUDIT	93
II. LE CADRE NORMATIF DES SAE	95
A. LES NORMES TECHNIQUES	95
B. LE DROIT COMMERCIAL.....	96
C. LE DROIT DU TRAVAIL	97
 Le terrain d'aventure	99
Bénédicte Cazanave	
I. MATÉRIELLEMENT, UN TERRAIN MAL BALISÉ	99
II. JURIDIQUEMENT, UN OBJET NON IDENTIFIÉ.....	102
III. QUE FAIRE DU TERRAIN D'AVEVENTURE?	105
 Escalade et secours	107
Major Jean-Philippe Gary	
I. ORGANISATION GÉNÉRALE DU SECOURS.....	109
A. DANS LES MASSIFS MONTAGNEUX	110
B. HORS MASSIFS MONTAGNEUX.....	110
C. EN MILIEU URBAIN	111
D. LA LÉGITIMITÉ DES ACTEURS DU SECOURS	111
II. BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE EN ESCALADE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (2011 À 2013).....	113
III. OPTIMISER LE DISPOSITIF DE SECOURS À PERSONNE SUR LES SITES SPORTIFS D'ESCALADE.....	114
IV. LA COMPLEXITÉ DU SECOURS EN TERRAIN D'AVEVENTURE	115
V. LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DU DISPOSITIF DE SECOURS POUR L'ESCALADE.....	116
VI. LA POLICE JUDICIAIRE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION	118

Escalade et responsabilité administrative 121

Olivier Guillaumont

I. LE GRIMPEUR ET LE DÉFAUT D'ENTRETIEN NORMAL DE L'OUVRAGE PUBLIC	122
A. REMARQUES PRÉALABLES	122
B. CONDITIONS D'ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DE LA PERSONNE PUBLIQUE PAR LE GRIMPEUR USAGER D'UN OUVRAGE PUBLIC.....	125
II. LE GRIMPEUR ET LA RESPONSABILITÉ POUR FAUTE DE L'AUTORITÉ CHARGÉE DE LA POLICE ADMINISTRATIVE.....	134
A. FONDEMENT DE LA RESPONSABILITÉ.....	134
B. ILLUSTRATIONS DES FAUTES COMMISES PAR LES AUTORITÉS DE POLICE	137
III. LE GRIMPEUR ET LE DYSFONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC	141
A. CAS GÉNÉRAL.....	141
B. CAS SPÉCIFIQUE DES ACCIDENTS SURVENUS EN MILIEU SCOLAIRE	148

Les accidents d'escalade et la responsabilité civile..... 155

Sébastien Milleville

I. LA DÉTERMINATION DES RESPONSABILITÉS ENVISAGEABLES	158
A. LA RECHERCHE D'UN RESPONSABLE	158
B. L'IDENTIFICATION DE LA RESPONSABILITÉ ADÉQUATE	159
II. LES CRITÈRES DE LA RESPONSABILITÉ ENVISAGÉE.....	160
A. LES RESPONSABILITÉS FONDÉES SUR LA FAUTE.....	161
B. LES RESPONSABILITÉS SANS FAUTE.....	164
III. LES CAUSES DE LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ.....	167
A. L'EXCLUSION DE CERTAINES CAUSES LIMITATIVES DE RESPONSABILITÉ.....	168
B. LA FAUTE DE LA VICTIME, PRINCIPALE CAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITÉ	169

Escalade et responsabilité pénale 171

Xavier Pin

I. LA MALVEILLANCE.....	173
A. À L'ENCONTRE DES SITES.....	173
B. À L'ENCONTRE DES PRATIQUANTS	175
II. L'IMPRUDENCE.....	176
A. L'IMPRUDENCE DES INDIVIDUS.....	176
B. L'IMPRUDENCE DES STRUCTURES.....	181

L'assurance des professionnels..... 185

Patrick Vajda

I. LA NOTION D'ASSURÉ	187
------------------------------------	------------

TABLE DES MATIÈRES

II. L'ACTIVITÉ ASSURÉE	189
III. LES RESPONSABILITÉS ASSURÉES.....	190
IV. LES TIERS.....	191
V. CONTRATS COLLECTIFS OU CONTRATS INDIVIDUELS ?	192
VI. LA DURÉE DE LA GARANTIE.....	193
 Les assurances de la FFME et l'accidentologie fédérale.....	 195
Alain Renaud	
I. LES OBLIGATIONS DE LA FFME : QUELQUES RÉFLEXIONS GÉNÉRALES.....	195
II. LES CONTRATS D'ASSURANCE DE LA FFME	196
III. UNE GESTION EFFICACE	196
A. LA CONNAISSANCE FINE DE L'ACCIDENTOLOGIE FÉDÉRALE.....	198
B. UNE FÉDÉRATION BIEN GÉRÉE EST UN CLIENT IMPORTANT POUR UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES.....	200
C. DES DIFFICULTÉS RÉELLES	201